

SERVICE DES ESPACES VERTS

Missions

Missions Principales	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer l'entretien général des espaces verts et naturels de la collectivité dans le respect de la qualité écologique et paysagère du site en adéquation avec le plan de gestion de la collectivité • Assurer des travaux de plantation, de création et de production pour les espaces verts. • Réaliser l'entretien courant et le suivi des équipements et matériels mis à disposition.
-----------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Conditions d'exercice

Lieu de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Travail en extérieur • Déplacements multisites
Horaires	<ul style="list-style-type: none"> • Application du planning avec l'établissement et la commune
Relations de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Relation directe avec son tuteur qui sera le responsable du service des espaces verts • Relation fréquente avec les administrés • Relation avec les autres agents des services techniques et de la collectivité
Contraintes de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de matériel bruyant
Moyens mis à disposition	<ul style="list-style-type: none"> • Port d'équipements de Protection Individuelle (gants, chaussures, lunettes, ...)
Habilitations de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Permis B souhaité

Activités et tâches

Activités régulières

- Assurer l'entretien général des espaces verts et naturels de la collectivité dans le respect de la qualité écologique et paysagère du site et en adéquation avec le plan de gestion de la collectivité
 - Exécuter le plan communal de gestion des espaces verts et le plan de désherbage
 - Organiser les activités selon les circonstances climatiques, techniques et matérielles
 - Entretenir les végétaux des surfaces en herbe (parc, jardins, aires de jeux, terrains de sport...) et des allées : engazonner, tondre, ramasser les feuilles, branchages, déchets...
 - Entretenir les massifs et jardinières (bêchage, désherbage, mise en place de substrat, taille, apport d'engrais)
 - Réaliser des tailles saisonnières, des tailles topiaires, un entretien des végétaux et des arbres de petite taille
 - Entretien des parcelles boisées (bucheronnage, broyage, ...)
 - Arroser de façon manuelle ou automatique et mettre en place les équipements spécifiques
 - Entretenir les regards et réseaux
 - Contrôler les équipements et accès pour prévenir les risques du public

- Assurer des travaux de plantation, de création et de production pour les espaces verts
 - Définir les espaces et préparer les sols (terrassement, drainage, désherbage, ...).
 - Effectuer les travaux de plantation, de création et de production dans les espaces verts et naturels de la collectivité en adéquation avec les projets définis
 - Créer les nouveaux espaces verts et semer le gazon.
 - Fleurir la collectivité et réaliser des massifs arbustifs et floraux.
- Réaliser l'entretien courant et le suivi des équipements et du matériel mis à sa disposition
 - Utiliser les produits et les matériels d'entretien et de nettoyage.
 - Entretenir, nettoyer et réaliser le suivi du matériel à disposition.
 - Relever les incidents et les dysfonctionnements et en alerter son responsable

Activités occasionnelles et spécifiques dans le service	<ul style="list-style-type: none"> • Participation au déneigement • Participation mise en place des évènements de la commune
----------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Devra apprendre les compétences suivantes comme les agents de la commune

Savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître l'environnement de la collectivité. • Connaître les consignes de base de sécurité. • Connaître les gestes et postures de la manutention. • Connaître les modalités d'utilisation des matériels • Connaître les règles de signalisation des chantiers et de sécurité pour le public et le personnel.
Savoir-Faire	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir réaliser les plantations et terrassements selon les plans fournis. • Connaître les plantes, les essences, les arbres et savoir identifier les maladies. • Savoir détecter les anomalies et dysfonctionnements et les signaler.
Savoir-Être	<ul style="list-style-type: none"> • Discrétion • Polyvalence • Adaptabilité • Ponctualité, Disponibilité • Restitution d'information • Avoir le sens de l'organisation • Être réactif et efficace (respect des délais) • Savoir travailler en équipe • Autonomie • Sens du service public